

### Conseil de Concertation Locative

#### Compte-rendu de réunion du 25 novembre 2021

Présent.es :

- Delphine BARISIC : directrice de la clientèle et des territoires
- Monsieur DIACON : administrateur représentant l'ADEIC
- Monsieur EVEILLEAU : représentant l'AFOC
- Madame LACROIX : représentant la CNL13, directrice fédérale
- Madame LAIDANI : représentant la CLCV
- Monsieur LE MOUELLIC : directeur du patrimoine et des ventes (DPV)
- Monsieur PEINAUD : cadre technique de la DPV

Absent.es excusé.es :

- Madame GABOURG : administratrice représentant l'AFOC
- Madame MOUTON : administratrice représentant la CNL13

#### Ordre du jour

1. Evolution du DPE au 1<sup>er</sup> juillet 2021
2. Présentation du contrat Entretien ménager
3. Etat d'avancement de la régularisation des charges
4. Approbation du compte-rendu du CCL du 08 octobre 2021 et de la réunion sur le contrat des Espaces Verts

## **1. Présentation de l'évolution du Diagnostic de Performance Energétique au 1<sup>er</sup> juillet 2021**

Colin LE MOUELLIC présente les éléments de contexte du DPE, évolution et conséquences – support annexé au présent CR.

En réponse à la question de la CNL, M. LE MOUELLIC indique que les copropriétaires ont l'obligation légale de réaliser les audits énergétiques des copropriétés, mais n'ont pas d'obligation de réalisation de travaux d'amélioration de la performance énergétique.

A la demande de l'AFOC, M. LE MOUELLIC et Delphine BARISIC autorisent les associations à utiliser ce support lors de réunion d'information à destination des locataires 3F Sud uniquement. Aucune utilisation ou diffusion vers des tiers extérieurs.

## **2. Présentation de la consultation du futur contrat Entretien ménage 2022-2025**

M. LE MOUELLIC fait en introduction un point sur la situation actuelle : 145 résidences sous contrat en PACA-Corse et 19 prestataires différents. Outre réduire le coût de l'entretien, l'objectif est aussi de réduire les prestataires pour un meilleur suivi et donc une meilleure qualité de service : 141 résidences sous contrat (entretien ménage et/ou traitement des ordures ménagères) et 9 prestataires différents maximum.

Olivier PEINAUD présente la consultation aux membres du CCL : allotissement, teneur du marché (prestations récurrentes forfaitaires récupérables et prestations ponctuelles sur bons de commande R/NR), contrôle des prestations et pénalités, suivi informatique et traçabilité des interventions, critères d'analyse des offres et planning prévisionnel jusqu'au démarrage opérationnel des marchés au 1<sup>er</sup> avril 2022.

## **3. Etat d'avancement des régularisations de charges**

Mme BARISIC partage sa note d'état d'avancement des charges au 23 novembre 2021.

Les membres du CCL ne formulent pas de remarque particulière (hormis une erreur sur une date, rectifiée depuis).

Mme BARISIC informe les membres du CCL que l'avancement des régularisations de charges risquent d'être freiné sur les 2 prochains mois, dû à la charge du service comptable sur cette fin d'année. Cela engendrera certainement un rattrapage et envoi massif de dossiers aux locataires au mois de mars.

## **4. Approbation du compte-rendu du CCL du 08 octobre 2021 et de la réunion sur le contrat des Espaces Verts**

L'ensemble des membres approuve ces 2 comptes-rendus.

## **5. Questions diverses**

Pour les réunions de contrôle des charges en agences, l'AFOC demande à obtenir le fichier des dépenses récupérables - synthèse de l'ensemble des postes et les factures listées. Mme BARISIC transmet son accord aux gérants pour la délivrance de ce document.

*L'ordre du jour et les questions diverses étant épuisés, la séance est levée.*

*La prochaine séance du CCL sera fixée ultérieurement par échange de mails, mais devrait avoir lieu avant le prochain Conseil d'Administration du 29 avril 2022.*